



Courtenay

Curt'Infos

Bulletin Municipal
N°45
Octobre - Novembre - Décembre 2017

Edito



Mesdames, Messieurs,

Après une rentrée scolaire satisfaisante, les activités associatives ont repris après un forum animé et riche en démonstrations. Les bénévoles des associations sont une richesse immense pour notre ville car ils permettent aux autres concitoyens de se divertir et pratiquer un loisir sportif ou culturel tout près de chez eux.

Lise PETIT faisait partie de ceux-là. Elle s'était engagée depuis très longtemps dans plusieurs associations curteniennes. Sa disparition nous plonge dans une grande tristesse et nous adressons à sa famille toutes nos pensées les plus chaleureuses.

Chacun a pu, je l'espère, trouver lors de cette journée l'animation qu'il pratiquera tout au long de l'année.

La Commune investit dans le développement durable afin de permettre un meilleur environnement pour les années à venir. La chaufferie bois fait partie de cet engagement. Elle est maintenant opérationnelle et l'ensemble des bâtiments qui sont ou seront raccordés à ce réseau de chaleur bénéficieront de son fonctionnement.

La signature de la charte zéro pesticide concourt également à cette volonté, de même que notre station d'épuration et sa saulaie et, bien sûr, la construction de notre pôle culturel et associatif en ossature bois, isolation paille, dont les travaux débiteront dans quelques semaines.

Dans ce numéro d'automne vous pourrez lire le deuxième volet d'une histoire d'eau à Courtenay : l'assainissement pour comprendre son fonctionnement ; le bilan de la rentrée 2017/2018 en primaire ; des infos sur les projets du CMJ, octobre rose, les dates de remise de prix des maisons fleuries, les voiries communautaires sur la commune, la bibliothèque, le spectacle de l'école de musique et de danse, un siècle et un an cela se fête, le tennis et les jeunes, une photothèque des manifestations estivales et toujours le calendrier des fêtes et cérémonies pour le dernier trimestre 2017.

Maintenant, je vous laisse entrer dans ce Curt'Infos de l'automne et vous souhaite bonne lecture et bonne fin d'année 2017.

Francis TISSERAND, Maire de Courtenay

Comité Féminin du Loiret - COFEL



COFEL

Afin de se mobiliser autour de la campagne sur le dépistage du cancer du sein, la Commune de Courtenay s'associe à l'action du **CO**mité **FÉ**minin du **LO**iret (COFEL), en teintant les éclairages autour de la Mairie et de la Halle d'une couleur rose durant tout le mois d'octobre.



Réception des Nouveaux Arrivants



La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants. Il leur est proposé de partager un moment de convivialité, chaque année au mois de janvier, dans la salle polyvalente de la Mairie.

A cette occasion, un kit de bienvenue leur sera remis. Inscriptions en Mairie, auprès de l'accueil.

Histoire d'eau à Courtenay...

Deuxième partie : Assainissement

Dans le Curt'Infos d'avril, nous avons évoqué l'alimentation en eau potable. Dans ce numéro, nous allons parler du volet assainissement.

Plus des trois quarts de l'eau que nous prélevons dans le milieu naturel pour nos besoins domestiques sont rejetés après utilisation.

Cette eau est polluée par des matières organiques solubles provenant des déchets que nous produisons quotidiennement et des matières solides (papiers souillés, sable, terre, résidus alimentaires, etc). Il est évident qu'elle ne peut-être rejetée directement dans les cours d'eau sans conséquences irréversibles pour ces derniers.

On a donc besoin de la débarrasser de ses déchets avant de la restituer au milieu naturel. C'est ce qu'on effectue dans un équipement d'assainissement.

En matière d'assainissement urbain, et c'est bien évidemment le cas à Courtenay, on en distingue deux types :

- L'assainissement non collectif adapté à l'habitant dispersé ou trop éloigné des réseaux de collecte d'eaux usées. Dans ce cas, les équipements de traitement sont implantés par les propriétaires des lieux et leur bon fonctionnement est sous leur responsabilité. La conformité de ces installations est toutefois contrôlée par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).
- L'assainissement collectif qui collecte et traite

toutes les eaux usées urbaines avant leur rejet dans le milieu naturel.

Les eaux pluviales, constituées essentiellement des eaux de ruissellement des toitures et des voiries, et qui sont peu polluées peuvent être collectées et traitées séparément via le réseau séparatif ou jointes aux eaux usées, ou en cas de très fortes pluies, rejetées directement dans la rivière par le biais des déversoirs d'orage.

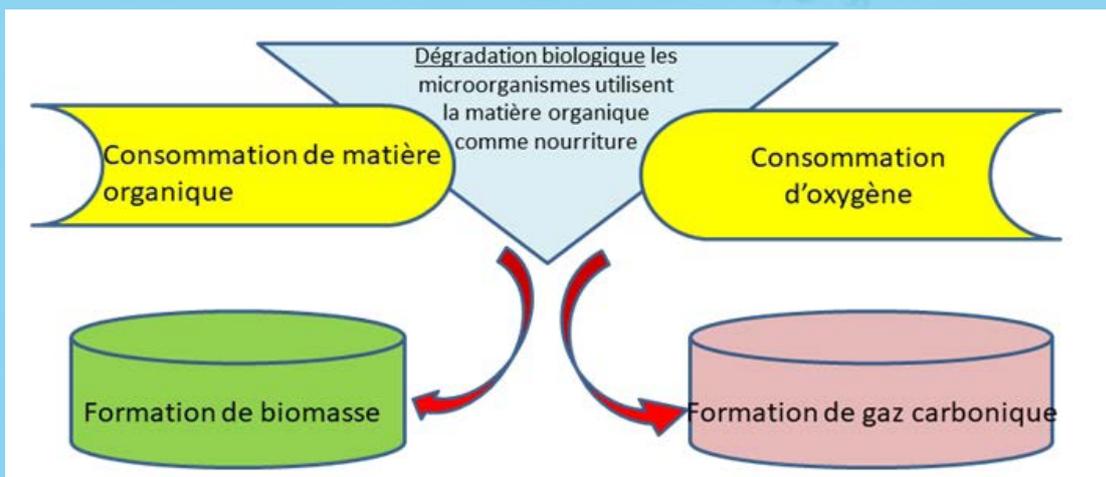
A Courtenay, les eaux usées sont traitées dans la station d'épuration dite « à boues activées » d'une capacité de 9900 équivalents habitants ce qui nous laisse une importante marge de manœuvre pour le raccordement de nouveaux abonnés, particuliers, artisans ou industriels.

Comment la station fonctionne-t-elle ?

Schématiquement l'eau après avoir été débarrassée des éléments solides est traitée par boues activées (cf schéma ci-dessous).

Le procédé utilise la capacité qu'ont certains microorganismes à consommer les matières organiques pour leur propre croissance et ainsi dégrader la pollution en éléments simples (eau et gaz carbonique).

Les microorganismes constituent ce qu'on appelle communément les boues qui forment avec l'eau à traiter un mélange qui séjourne dans le bassin d'aération, le temps nécessaire à l'épuration complète. Le mélange passe ensuite dans le décanteur où l'eau est séparée des boues par décantation et rejetée dans la Cléry.



Bassin d'aération



Décanteur



Canal de sortie vers la Cléry

Les boues sont recyclées dans le bassin d'aération pour continuer le processus d'épuration.

La quantité de boue s'accroît naturellement au fur et à mesure que la pollution est consommée. Il est donc nécessaire d'extraire les boues excédentaires pour éviter l'engorgement de la station. Cette opération se fait grâce à une centrifugeuse qui sépare les boues de l'eau. Les boues qui contiennent des éléments nutritifs intéressants (azote et phosphore) font l'objet d'une valorisation agricole.

Une autre technique d'épuration dite « saulaie » utilisée à Courtenay a été mise en œuvre au lotissement de la Jacqueminière pour traiter les excédents des zones humides afin d'éviter de perturber le fonctionnement de la station du bourg par des surdébits.

Cette technique novatrice et écologique est constituée d'une surface divisée en trois bassins consécutifs plantés d'essences (saules, miscanthus, roseaux...) qui utilisent l'eau pour leur propre croissance et qui développent dans leur système racinaire des microorganismes capables de dégrader la pollution.



Saulaie de la Jacqueminière

L'eau à la sortie du troisième bassin est déversée dans le ru qui jouxte la saulaie.

Dans cette saulaie, s'est développé tout un écosystème où cohabitent faune et flore en parfaite harmonie.

Cette saulaie a partiellement remplacé la vieille station bruyante et malodorante dont les voisins se rappellent sans doute encore des nuisances qu'elle produisait.

Quelques chiffres (source Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service 2016)

- Assainissement non collectif : 328 installations
- Assainissement collectif : 1876 abonnés
- 60 km de réseaux dont 22 km en séparatif
- 1 bassin d'orage de 1300 m³ en amont de la station
- 11 postes de refoulement
- Station d'épuration capacité 9900 EH (équivalent habitant)
- Saulaie 800 EH (équivalent habitant)

Daniel DUFAY

Délégué eau assainissement

VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Depuis 2013, trois voies communales ont été qualifiées de voiries d'intérêt communautaire :

1/ La voie communale n°10 de la sortie de l'agglomération de la Commune de Courtenay jusqu'à la limite de la Commune de Saint-Hilaire-Les-Andréis reliant Courtenay à Bazoches-sur-le-Betz

2/ La voie communale n°7 de la sortie de l'agglomération de la Commune de Courtenay jusqu'à la limite de la Commune de Douchy-Montcorbon reliant Courtenay à Cudot

3/ La voie communale n°6 de la sortie de l'agglomération de la Commune de Courtenay jusqu'à la limite de la Commune de Saint-Hilaire-Les-Andréis reliant Courtenay à Chuelles

Par conséquent, la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne assure la conservation et l'entretien de la chaussée, des caniveaux, des bordures, des grilles et avaloirs nécessaires à l'assainissement des eaux pluviales de la chaussée, des fossés, des accotements et talus... des ouvrages d'art présentant un lien fonctionnel avec la voirie ou/et nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci...



ECOLE PRIMAIRE DE COURTENAY

Rentrée scolaire de septembre 2017

COURTENAY RESTE À 4,5 JOURS

Les enfants ont repris le chemin de l'Ecole primaire le lundi 04 septembre 2017 et les cours auront lieu, cette année encore, selon les horaires habituels, sur 4,5 jours. En effet, malgré la volonté de la Commune, le retour à une semaine de 4 jours d'enseignement n'a pas pu être possible pour cette année scolaire, suite au refus de la Région et du Conseil départemental du Loiret de modifier les horaires des transports scolaires.

Horaires d'enseignement Année scolaire 2017-2018

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

→ 09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h15

Mercredi :

→ 09h00 à 12h00

| MATERNELLE | ÉLÉMENTAIRE |
|------------------------|--------------------------|
| PS/MS 1 : Mme VIRAT | CP 1 : Mme AUGEREAU |
| PS/MS 2 : Mme MARTIN | CP 2 : Mme WOJCIECZYNSKI |
| PS/MS 3 : Mme PERICHON | CP/CE1 : Mme PIEGU |
| GS 1 : Mme GRANCOURT | CE1 : Mme VIGNOT |
| GS 2 : Mme CHANDREUIL | CE1/CE2 : M. BERTAUX |
| | CE2 : Mme NEVES |
| | CM1 A : Mme PICOT |
| | CM1 B : Mme LEPAGE |
| | CM2 A : Mme FONTE |
| | CM2 B : M. DAVIAUD |

380 ÉLÈVES SUR 15 CLASSES

Cette année, une classe a été fermée. L'Ecole primaire de Courtenay comprend donc 15 classes : 5 en maternelle et 10 en élémentaire.

Nous noterons le départ de Mesdames POTHIN, HUMEAU, QUINTEIRO, LAUDINET et LISON, ainsi que l'arrivée de Mesdames GRANCOURT, WOJCIECZYNSKI et CHANDREUIL.

Le nombre d'enfants inscrits pour cette nouvelle rentrée scolaire est en légère diminution par rapport à celui de l'an passé (55 en septembre 2017 contre 60 en septembre 2016), avec 41 enfants en Maternelle et 14 enfants en Élémentaire (CP au CM2).

Compte tenu du départ de certaines familles (emménagement sur d'autres Communes) et des élèves de CM2 vers le collège, ainsi que des nouvelles inscriptions scolaires (inscriptions des enfants en âge d'intégrer la maternelle et des enfants des familles qui ont emménagé sur Courtenay durant l'été 2017), l'Ecole primaire comprend 380 élèves au 04 septembre 2017 (133 en maternelle et 247 en élémentaire), chiffre en légère diminution par rapport à celui de l'an passé (389 élèves au 1^{er} septembre 2016).

Effectif moyen de l'Ecole primaire de Courtenay



Afin de prendre en compte les variations annuelles dues aux départs d'enfants et aux nouvelles intégrations, une moyenne est faite entre le nombre d'enfants inscrits le jour de la rentrée scolaire et le nombre d'élèves présents en fin d'année scolaire.

LE MOT DE MONSIEUR PASCAL JACQUIN, DIRECTEUR DE L'ECOLE PRIMAIRE DE COURTENAY

« Le RASED (Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficulté) reste bien présent sur l'Ecole avec Mesdames Isabelle LEFEBVRE (Psychologue scolaire) et Mireille CHARVET, enseignante spécialisée (Maître E).

En complément du travail des enseignants, le RASED dispense aux élèves qui rencontrent des difficultés (en maternelle ou en élémentaire), des aides spécialisées, pédagogiques ou rééducatives, afin de leur apporter une meilleure réponse aux problématiques d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires.

Rappelons que l'Ecole bénéficie, depuis plusieurs années, d'intervenants extérieurs - Madame Sylvie SCHOEN (Musique), Monsieur Florent GORON (Education Physique et Sportive) - ainsi que de la présence de nombreux bénévoles (bibliothèque scolaire, aide aux devoirs, rencontres sportives, sorties pédagogiques...). Le travail avec ces partenaires, ainsi que l'Association des Parents d'Elèves, est important pour la vie de l'Ecole.

Début mai dernier, les élèves de CM2 sont partis une dizaine de jours à Lans-en-Vercors, dans l'Isère, en classe découverte, ayant pour thème « La Résistance ». Cette année encore, l'Ecole envisage une classe découverte pour les deux classes de CM2, au printemps 2018.

Les classes de CM1 A et CM1 B participeront au projet « Ecole et Cinéma » (3 films sont programmés dans l'année). Avec les actions menées dans le cadre des Virades de l'espoir, la découverte des petits déjeuners en Maternelle, les rencontres sportives, les rencontres avec les Aînés, la sécurité routière et les différentes sorties pédagogiques, etc. l'année scolaire 2017-2018 s'annonce encore pleine de projets.

Rappelons que le niveau du VIGIPRATE nous impose plus de contraintes de sécurité, une vigilance accrue et un respect des règles aux abords de l'établissement de la part de TOUS. »

VOUS ÊTES NOUVEL ARRIVANT SUR LA COMMUNE ET VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ECOLE PRIMAIRE DE COURTENAY EN COURS D'ANNÉE SCOLAIRE...

Contactez le Service des Inscriptions scolaires de la Mairie. Un rendez-vous vous sera proposé au cours duquel il vous faudra présenter les originaux suivants :

- Le livret de famille ;
- Le carnet de santé ;
- Un justificatif de domicile (facture électricité ou eau...) de moins de 3 mois ;
- Jugement ou justificatif de l'autorité parentale en cas de séparation des deux parents ;
- Le certificat de radiation de l'école d'origine.

Renseignements auprès du Service des Inscriptions scolaire (Tél : 02.38.97.27.88 / scolaire@courtenay45.com), ou sur le site internet de la Ville (<http://www.courtenay45.fr>).

RESTAURATION SCOLAIRE – MISE À JOUR DU PRIX DU REPAS AU 1^{ER} JANVIER 2018

Les parents, dont les enfants sont scolarisés à l'Ecole primaire de Courtenay et déjeunent au Restaurant scolaire, doivent faire recalculer le prix du repas de leur(s) enfant(s) en fin d'année pour l'année civile à venir.

Merci de vous adresser à l'Accueil de la Mairie, du 04 au 29 décembre 2017, aux heures d'ouverture habituelles, munis des documents suivants :

- Avis d'imposition ou non-imposition 2017 des 2 conjoints (sur les revenus de 2016) ;
- Dernier avis de versement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) sur lequel figurent le numéro d'allocataire et le montant des prestations mensuelles versées.

Si ces documents ne sont pas fournis avant le 31 décembre 2017, il sera fait application du tarif le plus élevé des repas dès le 1^{er} janvier 2018.

Renseignements auprès du Service Gestion des repas (Tél : 02.38.97.47.56 / accueil@courtenay45.com) et sur le site internet de la Ville (<http://www.courtenay45.fr>).

Projet du CMJ, boîtes à livres, appel aux dons

Le CMJ souhaite mettre en place un projet au sein de notre Commune afin de développer la culture et favoriser les échanges entre les différents citoyens. Pour ce fait ils ont décidé de fabriquer des boîtes à livres qui seront dispatchées dans divers endroits sur la Commune où il y a du passage. Il s'agirait de donner des livres que nous pourrions mettre à disposition dans ces boîtes afin que d'autres personnes en profitent. Pour cela nous organisons une collecte de matériels afin de fabriquer ces boîtes.

Voici nos besoins : bois, planche, vis, colle, boîtes aux lettres usagées...

Nous récupérerons tous vos dons au plus tard le mardi 31 octobre auprès des Services techniques, Z.I du Luteau à Courtenay.

Spectacle Ecole municipale de musique et de danse



SAMEDI 21 OCTOBRE A 20 HEURES AU FOYER MUNICIPAL

1- A voix basse: «Fragile»

3 couples musicaux formés par une danseuse et un musicien qui s'approprient une couleur devenant son et mouvement, musique et danse. «Fragile» spectacle de danse et de musique live tout public sur le thème de la fragilité des êtres humains et de la vie. De l'insignifiance d'une personne et en même temps de toutes ces petites choses qui la rende unique, rare et précieuse.

2- Compagnie Coïncidences : «Identités»

«Mon identité c'est ce qui fait que je ne suis identique à aucune autre personne». Pièce chorégraphique qui interroge sur ce que nous sommes... Homme, Femme, Humain... A la lisière de l'Être et du Paraître, 16 danseurs évoluent à la quête d'Être soi..., de ce qui nous pousse dans nos retranchements les plus intimes. Sommes-nous réellement ce que nous sommes...

PERMANENCES EN MAIRIE



Conciliateur de Justice

Permanence pour le canton, à la Mairie de Courtenay
tous les 1^{er} vendredis du mois sans rendez-vous.
Renseignements en Mairie (Tél : 02.38.97.40.46).



UFC Que Choisir

Alain VACHER : permanence tous les mercredis, de 10h00 à 12h00, sur rendez-vous.
Renseignements en Mairie (Tél : 02.38.97.40.46).



Avocat

Steve MONTAGNE : permanence le 3^{ème} samedi de chaque mois, le matin, sur rendez-vous.
Renseignements en Mairie (Tél : 02.38.97.40.46).

Bibliothèque Municipale

3 route de Montargis 45320 Courtenay

Téléphone : 02.38.97.34.95

Courriel : bibliotheque-courtenay@orange.fr

JOURNÉES ET HORAIRES D'OUVERTURE

Périodes scolaires :

Mardi de 14h00 – 17h00

Mercredi de 10h00 - 12h00 et 14h00 – 17h00

Jeudi de 14h00 - 17h00

Vendredi de 14h00 - 18h00

Samedi de 10h00 - 12h00

Hors périodes scolaires :

Mardi de 14h00 – 17h00

Mercredi de 10h00 - 12h00 et 14h00 – 17h00

Jeudi de 14h00 - 17h00

Vendredi de 16h00 - 18h00

Samedi de 10h00 - 12h00

(Fermeture en août)

L'inscription à la bibliothèque municipale est GRATUITE pour tous.

L'usager doit présenter une pièce identité et un justificatif de domicile.

La durée des prêts est de quatre semaines pour les livres, magazines et CD.

ABONNEMENTS EN COURS

Pour les adultes

60 millions de consommateurs, Ça m'intéresse, Cosmopolitan, Géo, Gourmand, Le journal de la maison, les quatre saisons du jardin bio, Magic maman famili, Marie-Claire, Santé magazine

Pour les enfants

Le journal de Mickey, J'aime lire, Les belles histoires

DERNIERS ACHATS

Pour les adultes

« Petit Pays » de Gael FAYE , « La Camarguaise » de Françoise BOURDIN, « Tout un été sans facebook » de Romain PUERTOLAS, « Venin » de Saneh SANGSUK, « La dernière des Stanfield » de Marc LEVY, « Les gens heureux lisent et boivent du café » de Agnès MARTIN-LUGAND

Pour les enfants

« Les sisters », « Les blagues de toto », « Sam le pompier », « Robocar poli », « Peppa pig », « le club des cinq », « les nouvelles aventures de Lucky Luke » ...

Et bien d'autres ouvrages encore sont à découvrir pour petits et grands.

RECYCLAGE LIVRES, CD

Depuis un an, la bibliothèque municipale travaille avec l'association Récuplivre. L'association est spécialisée dans la récupération et le recyclage de livres.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la bibliothèque aux jours et horaires d'ouverture.

Lise PETIT...

Une figure qui s'éteint

Lise PETIT nous a quittés le 18 juillet 2017.



La municipalité et les différentes associations (Bibliothèque municipale, Bourse au vêtements et Resto du cœur) garderont le souvenir de ces années de dévouement aux différentes causes sociales qui lui tenaient particulièrement à cœur.

Nous nous souviendrons de sa grande disponibilité, de sa gentillesse et son dévouement envers les autres. Le Maire, le Conseil municipal et toutes les associations adressent leurs plus sincères condoléances à toute sa famille et ses amis.

101 ans de Monsieur MAUVIERE



Vendredi 21 avril 2017 M. MAUVIÈRE André a fêté ses 101 ans à la Résidence des Patûreaux à Courtenay en présence de ses enfants, de ses copines du Foyer-logements, des résidents et du personnel.

Le doyen de Courtenay prétend n'avoir que 42 ans !!! Fier de ses 4 enfants, 12 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants.

Il a été ouvrier en usine avant de devenir agriculteur. Il s'est installé à Courtenay en 1970. Au décès de son épouse, il est arrivé au Foyer-logements où il est resté 21 ans.

Résidant aux Pâtûreaux depuis le début 2017, il se déplace en « dédéd mobile » et il suit à la lettre l'ordonnance du médecin : BELOTE TOUS LES JOURS ! Bourré d'humour, il aime à répéter qu'il est sourd d'une oreille et qu'il entend mal de l'autre !

Il est charmant avec ses voisins, souriant avec le personnel. Il se met à la table de belote à 15H07 ! S'il vous plaît ! Un de ses partenaires a également 100 ans !

Longue vie à M. André MAUVIÈRE !

CIMETIÈRE

Horaires d'ouverture

du 1^{er} avril au 31 octobre de 9h00 à 20h00
du 1^{er} novembre au 31 mars de 9h00 à 18h30

Tarifs pour les concessions columbarium :

1 000 € pour une concession de 15 ans
2 000 € pour une concession de 30 ans
3 000 € pour une concession de 50 ans

Tarifs pour les concessions cimetière :

180 € pour une concession de 15 ans
295 € pour une concession de 30 ans
492 € pour une concession de 50 ans

Tarifs pour les caves urnes funéraires :

250 € pour une concession de 50 ans

Renseignements auprès de l'accueil de la Mairie (Tél : 02.38.97.40.46).

CHARTRE ZÉRO PESTICIDE

La Commune de Courtenay s'est engagée à diminuer progressivement la consommation de pesticides au sein des espaces publics (espaces verts, trottoirs...) dans un souci de santé publique et de préservation de la biodiversité.



A cet effet, la municipalité a signé le 6 juillet 2017 une Charte d'engagement « Zéro Pesticide » dans notre Commune, en collaboration avec la FREDON Centre Val de Loire et Loiret Nature Environnement.

C'EST CHOUETTE !



Une chouette a vu le jour cet hiver aux abords du parcours de santé.

Lors de l'abattage d'un sapin, un agent des espaces verts, Vincent DORING, a émis le souhait de sculpter cet animal sur le tronc.

A cet effet, il a utilisé une tronçonneuse pour la sculpture totale de l'animal, à l'exception des yeux qui ont été réalisés à l'aide d'un ciseau à bois de 15 mm. Le temps passé à la réalisation de cette chouette a été d'une demi-journée.

Vous pourrez admirer ce rapace nocturne lors de vos promenades le long de la rue de Chuelles.

La chouette a été sculptée rapidement mais ne s'est pas encore envolée !!!

DE NOUVEAUX JEUX DE PLEIN AIR



Les jeux de plein air installés au Stade et à l'Ecole maternelle ont été renouvelés au mois de juillet. Désormais, les enfants de 2 à 12 ans pourront s'amuser avec de nouveaux jeux ludiques.

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES JARDINS ET BALCONS FLEURIS 2017

Comme les années précédentes, la Commune organise un concours des jardins et balcons fleuris.

A cette occasion, une cérémonie de remise des prix aura lieu le vendredi 24 novembre 2017 à 17H00 à la Salle polyvalente de la Mairie pour tous les participants au concours.

L'OPPOSITION MUNICIPALE

Curtiniennes, Curtiniens,

Quel esprit rétréci peut penser que la seule motivation du groupe d'opposition soit de vouloir être calife à la place du calife.

C'est la démonstration que, pour une partie de la majorité, seule la notion de pouvoir absolu compte et n'admet aucune critique ni aucun avis divergent même s'ils sont justifiés.

Tout de suite cette fraction de la majorité se plaint, crie aux loups, à la calomnie et à la diffamation.

Les notions de projet, d'essor économique, de création d'emplois, du développement du commerce leur sont totalement étrangères.

Le fait que nous soyons animés par une ambition collective pour Courtenay, sans intérêts mercantiles, conduit ces pseudo édiles à la raillerie : Iznogoud est un personnage de BD, Ceausescu est une réalité historique qui n'avait pas non plus le souci d'informer ses concitoyens ni de leur rendre des comptes.

Quel sentiment de suffisance et de supériorité fait que les dirigeants de cette majorité donnent des miettes d'informations sur un projet municipal de plus de 4 millions ½ d'euros dans un prospectus d'un programme de foire.

Mais, Citoyens Curtiniens, contentez-vous ! Un plan sans cote ni légende et seulement une photo sont le début de la transparence sur l'utilisation de vos deniers.

« Le paon se plaignait à Junon :

Déesse, disait-il, ce n'est pas sans raison

Que je me plains, que je murmure :

Le chant dont vous m'avez fait don

Déplaît à toute la nature.....

Extrait de « LE PAON SE PLAIGNAIT A JUNON »

Jean de La Fontaine

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Curtiniennes et Curtiniens,

Les vacances sont finies, les activités quotidiennes reprennent.

La rentrée, avec les horaires sur cinq jours, la piscine pour les scolaires et les amateurs de sports aquatiques à Château-Renard, et toutes les activités Curtiniennes proposées par nos nombreuses associations que vous avez pu découvrir au Forum: tennis, claquettes, majorettes, judo, tir à l'arc, cartonnage, etc.

Vous pouvez consulter la liste des associations à l'accueil et sur le site internet de la Mairie et de l'Avenir de Courtenay.

Avec l'automne, la chaufferie bois a été activée pour le confort des bâtiments communaux : salle associative Claude Pignol, restaurant scolaire, les écoles (élémentaire et maternelle), le Trésor Public, les logements communaux, le gymnase intercommunal lorsque la 3CB0 aura réalisé les travaux à l'intérieur du bâtiment.

La puissance des chaudières permettra de chauffer notre pôle culturel, dont les travaux vont démarrer avant la fin 2017.

Octobre a vu les débuts de la réhabilitation de la rue Alfred Cornu, rue des juifs avec l'aménagement du petit parking, et la route de Joigny. Ces travaux concernent le remplacement des canalisations d'eau potable, l'enfouissement des réseaux secs et la réfection des trottoirs et de la route.

Nous sommes conscients des nuisances apportées par ces travaux, sur ce tronçon de route très empruntée en cette période, puisqu'elle dessert le monument aux morts et le cimetière.

L'équipe municipale, forte de tous ces renseignements, vous souhaite une belle fin d'année qui comblera vos désirs.

Photothèque



Inauguration de la 69^{ème} Foire-Exposition



Spectacle Carnet de voyages



Concert Collectif Métissé



Démonstrations Titanium Fitness



Fanfare de la Lyre Sénonaise



Vide-Greniers de la Foire exposition



Forum des Associations



Journées Européennes du patrimoine



Potager du Centre social



Rencontre avec l'Union Nationale des Combattants du Loiret

CALENDRIER 2017 - MANIFESTATIONS

| OCTOBRE | | |
|-----------------------|--|---|
| samedi 21 octobre | Spectacle de danse - Foyer municipal | École municipale de musique et de danse |
| NOVEMBRE | | |
| samedi 11 novembre | Cérémonie Armistice 1918 | Service Fêtes et Cérémonies |
| dimanche 12 novembre | Courtenay en operette - Foyer municipal | Chorale Bussy qui Chante |
| dimanche 19 novembre | Repas choucroute et orchestre - Foyer municipal | Comité de Jumelage |
| vendredi 24 novembre | Remise des diplômes du concours des jardins fleuris Salle polyvalente | Mairie |
| samedi 25 novembre | Exposition vente - Foyer municipal Don du sang - Salle polyvalente | Association de cartonnage |
| DÉCEMBRE | | |
| les 09 et 10 décembre | Marché de Noël / Téléthon - Foyer municipal | Les Vitrites de Courtenay |
| dimanche 17 décembre | LOTO de Noël - Salle Claude Pignol | Comité de Jumelage |

Informations données à titre indicatif, susceptibles de modifications.

TENNIS ACTUALITÉS

JE SUIS JEUNE ET JE JOUE AU TENNIS...



Le club de tennis de Courtenay comprenant 4 cours extérieurs et un cour couvert, a accueilli cette année 114 adhérents dont 40 enfants de 4 à 18 ans. Tous ces jeunes ont suivi les cours de Jonathan COQUILLAT, stagiaire professeur de tennis, et qui est cette année officiellement diplômé. Un deuxième professeur le seconde dans les cours pour adultes : Stéphane PÉLERIN. Merci à ces deux professeurs pour leur engagement.

Les enfants de moins de 11 ans ont participé à 3 « plateaux galaxies » qui sont des rencontres d'une journée ou terrains, balles et règlements sont adaptés à l'âge et au niveau de l'enfant selon les directives de la fédération française de tennis. Il n'y a pas vraiment de compétition

tous les enfants ont une récompense et terminent la journée autour d'un goûter organisé par les familles et le club.

Par ailleurs, 2 tournois officiels ont été mis en place par notre juge arbitre Patrick NIVET et sa femme Colette que nous remercions pour leur travail : un de 11-18 ans et un de 8-10 ans auxquels certains enfants du club ont participé.

Cette année un « groupe espoir » a été créé avec 5 enfants de moins de 11 ans repérés pour leurs qualités sportives et leur envie de progresser. Ces derniers ont participé à de nombreux tournois dans la région avec des résultats très satisfaisants.

Pour finir, 3 garçons de 11-12 ans ont participé à des championnats par équipe et se sont très bien défendu. Nous déplorons la diminution des inscriptions de filles, mais cela est le problème de beaucoup de clubs et nous cherchons des solutions pour y remédier.

Merci à tous et à toutes et nous espérons vous retrouver cette année.

La Présidente

Publication de la Mairie de Courtenay - Octobre 2017 - ISSN 1629 - 0887

Imprimé sur papier PEFC par CHEVILLON IMPRIMEUR (89 SENS)

Directeur de la publication : F. TISSERAND

Conception : Service Communication - Rédaction : Services municipaux - Mairie de Courtenay

Crédit photos : Service Communication de la Mairie de Courtenay - Sandrine Manteau - Michel Rosso

MAIRIE DE COURTENAY - 1 Place Honoré Combe - Tél 02.38.97.40.46 - Fax 02 38 97 37 16 - <http://www.courtenay45.fr>

Accueil - Etat civil : 02 38 97 47 56 - Urbanisme : 02 38 97 47 54 - Secrétariat du Maire : 02 38 97 27 88 - Travaux : 02 38 97 47 53 - Inscriptions scolaires : 02 38 97 27 88

Comptabilité : 02 38 97 47 52 - Social : 02 38 97 27 80 - Services techniques : 02 38 97 77 84 - Police municipale : 02 38 97 54 81

Fêtes et cérémonies : 02 38 97 27 87 - Communication : 02 38 97 47 59 - Personnel 02.38.97.47.51 - Culture-Bibliothèque : 02 38 97 34 95

Crèche et Halte-garderie Intercommunales : 02 38 97 46 73 - Accueil de Loisirs Intercommunal et Garderie Péri-scolaire : 02 38 97 07 91 -

Relais Assistants Maternelles Intercommunal : 02 38 97 45 58 - École primaire : 02 38 97 43 05 - Restaurant scolaire : 02 38 97 06 17

